

Kinshasa, le 19 août 2019

**Ref: Demande d'audience des ONG humanitaires concernant les entraves administratives à l'assistance humanitaire en RDC**

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire 2019, les réseaux d'organisations non-gouvernementales humanitaires signataires de la présente demande, lancent cet appel pour le renforcement d'un **dialogue** constructif et fructueux entre les autorités de la République sous votre haute autorité et que des mesures effectives soient rapidement prises pour la levée des entraves majeures à l'assistance humanitaire en République Démocratique du Congo.

Nous, réseaux d'ONG humanitaires regroupant plus de 375 ONG, célébrons ce 19 août la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Comme chaque année, nous rendons hommage aux agents humanitaires, qui risquent leur vie pour venir en aide aux congolais et les congolaises les plus démunies. En 2019, nous saluons particulièrement l'engagement des femmes humanitaires qui jouent un rôle de première ligne au quotidien pour sauver des vies, répondent aux besoins fondamentaux et défendent les droits des populations.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour vous interpeller, Monsieur le Président, et le futur gouvernement afin que des solutions soient trouvées aux entraves majeures à l'assistance humanitaire dans le pays. Notre objectif principal est de permettre aux ONG de contribuer pleinement à l'amélioration des conditions de vie des hommes, femmes, garçons et filles qui sont confrontées aux conséquences humanitaires des désastres naturels et des crises d'origine humaine.

La situation humanitaire dans la RDC reste préoccupante : en début de 2019, les Nations Unies estimaient que 12.8 millions de personnes étaient dans besoin d'assistance humanitaire dans le pays. Ceci faisait de la crise humanitaire en RDC la troisième crise humanitaire la plus importante au monde. Nous constatons que la situation humanitaire continue à se détériorer dans certaines zones du pays. Non seulement plusieurs épidémies, comme Ebola, la rougeole et le Choléra, affectent la vie des congolais et congolaises à travers le pays, mais des centaines de milliers de personnes ont dû se déplacer dans ces derniers mois en Ituri, entre autre au Nord- et Sud-Kivu et le Tanganyika à cause de conflits armés. La sévérité et la récurrence des pics de malnutrition sur l'ensemble du territoire congolais continuent également à mettre en danger la vie de millions de congolais et congolaises. Malgré l'ampleur des multiples crises dans le pays, certaines entraves limitent notre capacité à venir en aide aux personnes les plus démunies pour lesquelles des solutions existent.

Certains des défis à l'action humanitaire ne peuvent être levés par des actions individuelles mais nécessitent l'appui de la communauté internationale. C'est le cas par exemple du sous-financement des Plans de Réponse Humanitaires. La communauté internationale demeure un acteur important pour soutenir les actions humanitaires en RDC, notamment en appuyant le Plan de Réponse Humanitaire, pour nous permettre de cibler et répondre aux besoins les plus urgents.

L'insécurité dans plusieurs zones continue de contraindre l'accès à l'assistance humanitaire. Le nombre d'incidents à l'encontre des travailleurs humanitaires a continué à augmenter au cours des trois dernières années. Entre janvier 2018 et juillet 2019, sept agents humanitaires ont été tués pendant qu'ils exerçaient leur travail. Depuis le début de cette année, la RDC est l'un des pays les plus dangereux pour les ONG humanitaires, un mort, 16 blessés et 24 kidnappings ont déjà été enregistrés. Les organisations humanitaires sont encore trop souvent ciblées. Le respect du Droit International Humanitaire par toutes les parties prenantes aux conflits est impératif pour permettre aux acteurs humanitaires de continuer à exercer leur mission.

Une autre entrave considérable aux interventions concerne les blocages bureaucratiques. ONG nationales autant qu'internationales y sont en effet confrontées, et ces entraves impactent leur capacité à mettre en œuvre l'assistance humanitaire. **Monsieur le Président, ces barrières peuvent être rapidement et aisément levées sous votre autorité et avec l'action du gouvernement.** L'environnement réglementaire en RDC ne favorise pas le développement de l'action humanitaire, ceci commence par la difficile obtention de documents légaux nécessaires pour l'autorisation de fonctionnement et la facilitation de l'action des organisations. C'est le cas des ordonnances présidentielles de fonctionnement : la quasi-totalité des ONG attendent depuis plus de vingt ans la reconnaissance légale de leur action par l'état congolais. Cela concerne encore les arrêtés interministériels, documents clés qui reconnaissant l'octroi des facilités administratives, techniques et fiscales prévues par la loi et dont les ONG ont besoin pour mener à bien leur contribution à l'assistance aux populations vulnérables. La difficile obtention et le caractère dispendieux des visas pour les personnels internationaux des organisations entravent le déploiement des équipes et contraignent les budgets humanitaire. Des millions de dollars pourraient être dédiés à sauver des vies et améliorer les conditions de vie des congolais et congolaises les plus vulnérables, si ces barrières étaient réduites.

Nous partageons avec vous quelques-unes des recommandations que nous estimons nécessaires, qui peuvent être résolues à travers un engagement politique décisif, et qui nous permettront de contribuer complémentaiement aux actions de l'Etat à aider les hommes, femmes, garçons et filles en besoin d'assistance, notamment :

- L'adoption d'un **projet de loi d'action humanitaire** et la **révision de la loi 004/2001**, en collaboration avec les acteurs impliqués pour permettre un cadre légal favorisant l'action humanitaire, ceci tel que prévu par le Cadre National de Concertation Humanitaire ;
- La réactivation des **Cadres de Concertation Humanitaires**, créés par décrets autant au niveau national que provincial, qui ouvriraient un espace d'échanges et de dialogue pour permettre une meilleure compréhension des problématiques et trouver des solutions conjointes qui respectent les droits des populations et principes humanitaires ;
- La **budgetisation** de l'action humanitaire, et la dotation de moyens nécessaires au Ministère de Solidarité et Action Humanitaire pour des actions plus efficaces et efficientes ;
- La prise de mesures immédiates pour l'octroi des **ordonnances présidentielles, accords-cadres, arrêtés interministériels**, et la mise en place d'une procédure pour faciliter l'obtention de **visas humanitaires**, y compris pour les organisations qui viennent en soutien à la riposte à l'épidémie d'Ebola.

Dans l'optique de trouver ensemble des solutions au bénéfice de la population congolaise, nous sollicitons votre haute bienveillance de bien vouloir nous faire l'honneur d'une audience, afin d'échanger sur ces préoccupations en vue de trouver des solutions ensemble.

Veuillez agréer, Son Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

**CCONAT** - Cadre de Concertation des ONGs Nationales - +243 99 774 35 22 - [admrasbl@gmail.com](mailto:admrasbl@gmail.com) - Sud-Kivu

**FONAHD** - Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement - +243 99 886 52 10 – [fonahdrdc@gmail.com](mailto:fonahdrdc@gmail.com) - Nord-Kivu

**Forum des ONGI** - +243 99 087 73 98 - +243 81 08 69 030 – [representant@forumongi-rdc.org](mailto:representant@forumongi-rdc.org) - Kinshasa

**RHONA** - Réseau Humanitaire des Organisations Non Gouvernementales – +243 85 286 34 06 - [lizadeeltanganyika@gmail.com](mailto:lizadeeltanganyika@gmail.com) - Tanganyika

**RJMP** - Réseau Jeunes dans le Monde pour la Paix - +243 81 883 17 43 – [edel-martin.kabutakapua-nanshatshib.1@ulaval.ca](mailto:edel-martin.kabutakapua-nanshatshib.1@ulaval.ca) - Kasai